

VERNIS PLASTIFIANT

DESRIPTIF

Vernis incolore souple et translucide de protection et de plastification à base de copolymère acrylique qui résiste à la lumière et aux agents agressifs : acides, alcalis, huiles, atmosphère saline...
Conditionnement en aérosol permettant une utilisation simple et efficace.
Protège de l'oxydation.
Peut s'enlever par nettoyage aux solvants forts.
Pouvoir couvrant élevé.
Sec hors poussières en quelques secondes.

UTILISATION

Plastification de documents, plans.
Protection pour de nombreuses pièces métalliques : moules, outils, massicots, machines diverses, moteurs, pièces d'horlogerie et d'orfèvrerie.
Protection et rénovateur d'aspect des chromes, cuivres, aluminium, laiton...
Utilisables sur certaines surfaces plastiques telles que le PVC.
Permet d'éviter les petites rayures et la corrosion, les pièces métalliques recouvertes de vernis de protection sont isolés de l'air et de l'humidité ambiante, supprimant ainsi l'oxydation.
Protège du jaunissement du aux rayons solaires.

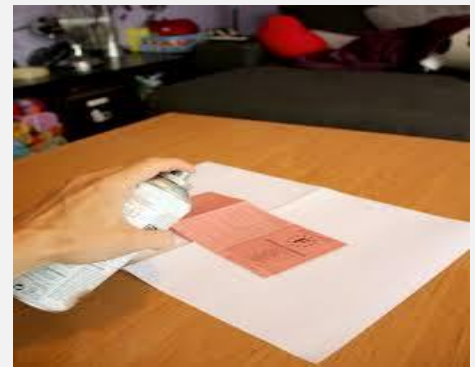
MODE D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol avant emploi. S'applique sur supports propres et secs (sans poussières ni gras). Tenir l'aérosol verticalement. Diriger le diffuseur en direction des surfaces à traiter. Pulvériser à 20 / 30 cm, sans excès, éventuellement faire 2 couches croisées. Purger l'aérosol tête en bas rapidement. Laisser sécher le vernis.

Un essai préalable est conseillé pour la plastification des documents pour s'assurer de la bonne tenue de l'encre imprimée. Bien pulvériser à 30 cm en plusieurs fois.

Conservation/ Conditions de stockage : 2 ans à compter de la date de fabrication pour les aérosols non utilisés. A conserver à température ambiante entre 10 et 25°C.

GARANTIE : Les informations sont données de bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances, sur la base d'essais techniques. La manipulation, la résistance des supports et la mise en œuvre de nos produits échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Cette fiche ne constitue aucunement une garantie ni un engagement de notre part. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de dommages ou dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai de dix-huit mois après sa livraison, sauf indication de temps contraire et écrite (notamment date de péremption inscrite sur le produit).



PRÉCAUTIONS

Voir la fiche de données de sécurité

L'étiquetage peut varier suivant les formulations et les réglementations, consultez-nous. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.